



ACTIV'IMMO - PRESTATIONS ET HONORAIRES

Mise à Jour : 01/04/2017



TRANSACTION* – Honoraires charge Vendeur (sauf cas exceptionnel)	
Honoraires dus à la conclusion de la Transaction	
MONTANT TRANSACTION	HONORAIRES TTC (TVA 20%) (fixés sur prix net vendeur)
Jusqu'à 84 999 € Forfait	6000 €
De 85000 à 299999 €	7%
De 300000 à 399999 €	5.5%
De 400000 et plus	5%

Avis de valeur* 250 € TTC
 Pour toute transaction immobilière effectuée avec ACTIV'IMMO, **ACTIV'IMMO S'ENGAGE** à déduire cette somme du montant des honoraires à percevoir au jour de la signature de l'acte authentique

LOCATION*	
Entremise et Négociation	30.00 € TTC
Visite, Constitution dossier locataire, rédaction bail	Loi Alur : 8.00 € TTC / m ² charge bailleur - 8.00 € TTC / m ² charge Locataire
Etablissement Etat des Lieux	Loi Alur : 3.00 € TTC / m ² charge bailleur - 3.00 € TTC / m ² charge Locataire

ACTIV'IMMO s'engage : Le montant total TTC des honoraires de location n'excèdera pas un terme de loyer par partie

GESTION*	
Gestion locative charge bailleur	7.2% TTC des encaissements hors dépôt de garantie
Garantie Loyers impayés	3.49% TTC du quittancement
Document pour établissement revenus fonciers	Inclus dans honoraires de base
Honoraires pour administratif et suivi diagnostics	Inclus dans honoraires de base
Honoraires suivi travaux importants, après accord écrit sur lancement travaux	4% TTC sur montant travaux
Frais dossier contentieux locataire (Huissier, avocat,...)	Inclus dans honoraires de base
Frais de dossier suivi sinistre assurance	50.00 € TTC charge Bailleur

SYNDIC DE COPROPRIETE*	
LOTS PRINCIPAUX/ GESTION COURANTE	HONORAIRES TTC
DE 2 A 5 lots principaux	1196.00 €
DE 6 A 10 lots principaux	1800.00 €
DE 11 A 20 lots principaux	2500.00 €
Par lot supplémentaire	100.00 €
PRESTATIONS PARTICULIERES	HONORAIRES TTC
Copie carnet d'entretien ou dossier diagnostics immeuble	60.00 €
Copie certifiée conforme extrait PV AG	0.50€ LA PAGE
Coût horaire syndic	72.00 € TTC/ heures ouvrables -180.00 € TTC/hors heures ouvrables
Affranchissement	AU REEL
Honoraires état daté	265.00 €
Honoraires avant contrat	150.00 €
Honoraires sur suivi administratif travaux exceptionnels votés en AG	3% TTC sur montant HT des travaux votés. Au delà de 50.000 € HT de travaux, 2.5 % TTC

***Toute situation exceptionnelle sera étudiée au cas par cas. Un devis personnalisé sera proposé avant toute conclusion de mandat.**